

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour au 1^{er} Aout 2023

1. Champ d'application et Conditions Générales de Vente

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « **CGV** » ou le « **Contrat** ») sont conclues entre l'ECOLE PRIVE RIVE GAUCHE (EPRG), SIRET 39509617500025 – code NAF 8542Z- numéro d'agrément éducation nationale 0660655D et dont le siège social est 3 rue du Puits qui chante 66000 PERIGNAN, FRANCE (ci-après l'« **EPRG** ») et le candidat (ci-après le « **Client** ») qui procède à son inscription en ligne à un événement, à un concours ou à toute formation organisée par un des établissements d'enseignement de l'EPRG.

Le Client et l'EPRG sont dénommés individuellement une « **Partie** » et collectivement les « **Parties** ».

1.2. Elles s'appliquent de plein droit à toute vente des produits et services suivants (les « **Prestations** »), sans que cette liste soit limitative, ainsi qu'à tout autre produit ou service proposé au Client par l'EPRG ainsi que tout établissement appartenant directement ou indirectement à l'EPRG :

- Inscription à un événement ou à un concours d'entrée dans un des établissements d'enseignement de l'EPRG ;
- Achat de prestations EPRG de services tel que précisé sur les différents sites administrés directement ou indirectement par l'EPRG.

Ces CGV ont également vocation à s'appliquer à toute prestation de l'EPRG négociée et acceptée par le Client sur cette base.

2. Application et opposabilité des CGV

2.1. Les présentes CGV ont pour objet de définir l'ensemble des conditions dans lesquelles l'EPRG commercialise les produits et services tels que proposés à la vente aux Clients en ligne

2.2. Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV avant la passation de sa Commande.

2.3. La validation de la Commande et des différents éléments qui en découlent vaut donc acceptation de ces CGV. Celles-ci sont régulièrement mises à jour. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de passation de la Commande.

2.4. Toute condition contraire posée par le Client notamment ses conditions générales d'achat par exemple serait donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'EPRG quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

2.5. Le fait que l'EPRG ne se prévale pas à un moment donné d'une quelconque disposition des présentes CGV, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement d'une quelconque disposition desdites CGV.

3. Commande et exécution des prestations

3.1. Les formations sont ouvertes sous réserve d'un nombre suffisant d'étudiants inscrits. A défaut, l'Ecole se réserve le droit d'annuler toute formation dont le nombre d'inscrits serait insuffisant, sans formalité ni pénalité. Les étudiants inscrits seront tenus informés de l'annulation au plus tard avant la date prévue pour le début des enseignements. L'Ecole procédera alors au remboursement de l'intégralité des sommes déjà perçues dans les quinze jours ouvrés suivant l'annulation.

3.2. Les Prestations proposées à la vente sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible sur les Sites. Néanmoins, une variation minimale dans la présentation des Prestations n'engage pas la responsabilité de l'EPRG et n'affecte pas la validité de la vente.

3.3. L'EPRG se réserve le droit de corriger le contenu du Site à tout moment.

3.4. Le Client sélectionne le ou les Prestations qu'il souhaite acheter, et peut accéder à tout moment au récapitulatif de sa Commande.

3.5. Le récapitulatif de la Commande présente la liste de la ou des Prestations que le Client a sélectionnées, et comprend les éventuels frais annexes tels que les frais de dossier venant s'ajouter au prix du ou des Prestations de la Commande. Le Client a la possibilité de modifier sa Commande et de corriger d'éventuelles erreurs avant de procéder à l'acceptation de sa Commande.

3.6. Après acceptation des CGV et validation de la Commande avec obligation de paiement, le contrat est valablement conclu entre l'EPRG et le Client et les engage de manière irrévocable.

3.7. L'EPRG lui envoie alors une confirmation de Commande par email, reprenant les éléments du récapitulatif de sa Commande et le cas échéant de facturation renseignée.

3.8. Toute Commande passée et signée par le Client vaut engagement ferme et définitif qui ne peut être remis en cause.

4. Collaboration des parties

4.1. Le Client s'engage à accepter toute discussion avec l'EPRG lorsque cette dernière estime qu'un échange est nécessaire à la réalisation conforme des Prestations objets du Contrat. De manière générale, le Client s'engage à collaborer pleinement avec l'EPRG afin de le placer dans les meilleures conditions possibles pour réaliser les prestations. A cet égard, le Client reconnaît ainsi que son implication et sa collaboration sont nécessaires pour assurer la bonne exécution du Contrat par l'EPRG.

4.2. En cas de survenance d'un événement de nature à retarder l'exécution de la Prestation, la Partie concernée par l'événement se doit de prévenir l'autre Partie sans délai par tout moyen de

communication approprié à l'urgence de la situation. Le Client ne pourra reprocher à l'EPRG un retard dans l'exécution de la Prestation s'il tarde ou refuse de lui communiquer des informations essentielles à la réalisation des prestations.

4.3. En l'absence de collaboration du Client avec l'EPRG, celui-ci ne pourra reprocher à l'EPRG un manquement dans l'exécution des Prestations objet des présentes.

5. Obligations du client

5.1. Compte-tenu de la nature des produits et services vendus et proposés par l'EPRG, le Client reconnaît et accepte qu'il est soumis à une obligation de coopération avec l'EPRG.

5.2. A ce titre, le Client reconnaît qu'il est soumis à une obligation de résultat en ce qui concerne les sollicitations qui lui sont adressées par l'EPRG aux fins de permettre à cette dernière d'exécuter les Prestations commandées par le Client. La collaboration du Client avec l'EPRG est ainsi déterminante de la bonne exécution des Prestations.

5.3. En outre, le Client devra communiquer et fournir à l'EPRG toute information de nature à permettre la bonne exécution des Prestations et ce, afin de lui permettre d'appréhender ses besoins et ses demandes.

5.4. Le Client mettra également à disposition tout élément de nature à permettre à l'EPRG d'exécuter ses obligations (dossier scolaire, diplômes, PAP, PAI, etc...)

5.5. Outre les obligations susvisées, le Client s'engage également à payer le prix convenu dans les délais fixés.

6. Prix et conditions de paiement de la commande

6.1. Les prix sont mentionnés dans les descriptifs des Prestations sur le Site, en euros toutes taxes comprises.

6.2. Le montant total est indiqué dans le récapitulatif avant que le Client n'accepte les présentes CGV, valide sa Commande. Ce montant total est indiqué en toutes taxes comprises.

6.3. La Commande des Prestations est payable en euros. Les modalités de paiement seront précisées par l'EPRG en fonction de chaque situation. A titre informatif, le paiement pourra être effectué par chèque bancaire, par prélèvement bancaire ou virement mensualisé.

6.4. L'EPRG se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution et/ou livraison d'une Commande, quels que soient sa nature et son niveau d'exécution, en cas de défaut de paiement ou de paiement partiel de toute somme qui serait due par le Client à l'EPRG, en cas d'incident de paiement d'une Commande.

7. Responsabilité

7.1. L'EPRG met en œuvre toutes les mesures propres à assurer au Client la fourniture des Prestations dans des conditions optimales. Elle ne saurait cependant en aucun cas voire sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des

prestations prévues au contrat, qui serait imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger au contrat, soit à un cas de force majeure tel que précisé par l'article 1218 du code civil et la jurisprudence applicable.

Plus généralement, si la responsabilité de l'EPRG se trouvait engagée, elle ne pourrait en aucun cas accepter d'indemniser le Client pour des dommages indirects ou dont l'existence et/ou le quantum ne serait pas établi par des preuves.

7.2. Il est expressément stipulé que l'EPRG ne pourra en aucun cas être tenue responsable, de quelque manière que ce soit, pour le cas où le matériel informatique ou la messagerie électronique des Clients rejeterait, par exemple du fait d'un anti-spam, les courriers électroniques adressés par l'EPRG, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, la copie du ticket de paiement, l'état récapitulatif de la Commande ou encore le courrier électronique de suivi d'expédition.

7.3. En outre, l'EPRG ne saurait être responsable de tout manquement concernant l'hébergement de données qui serait lié à des défauts techniques qui ne relèvent pas du contrôle de l'EPRG.

7.4. Le Client a pleinement conscience des dispositions du présent article et notamment des garanties et limitations de responsabilité susvisées, conditions essentielles sans lesquelles l'EPRG n'aurait jamais contracté.

8. Données personnelles – sécurité

8.1. L'EPRG attache une grande importance au respect de la vie privée et prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles des Clients.

8.2. Dans le cadre de la fourniture, l'EPRG collecte des données personnelles des Clients et notamment les données suivantes :

- Adresse e-mail
- Prénom
- Nom
- Adresse postale – Date de naissance
- Pays
- Coordonnées bancaires
- Numéro de téléphone du Client,

8.3. L'EPRG collecte et traite les données personnelles des Clients pour les finalités suivantes :

- Fourniture et gestion des Prestations ;
- Information sur le Client et sur les activités du Client ;
- Réponse aux éventuelles questions/réclamations des Clients ;
- Élaboration de statistiques ;
- Gestion des demandes de droits d'accès, de rectification et d'opposition.

8.4. Les données relatives à la gestion des données personnelles des Clients sont conservées pour la durée strictement nécessaire telle que définie par la Loi Informatique et Libertés telle que modifiée soit trois ans après la collecte ou le dernier contact avec le Client.

8.5. Les données personnelles des Clients sont traitées par le service commercial de l'EPRG ainsi que par les sociétés partenaires et sous-traitants de l'EPRG.

8.6. L'EPRG peut également communiquer les données personnelles afin de coopérer avec les autorités administratives et judiciaires.

8.7. L'EPRG veille à sécuriser les données personnelles des Clients de manière adéquate et appropriée et a pris les précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

8.8. Obligations des Clients :

- Les Clients reconnaissent que les données personnelles divulguées par eux sont valides, à jour et adéquates ;
- Les Clients s'engagent à ne pas porter atteinte à la vie privée, à l'image et à la protection des données personnelles de toute personne tierce et ainsi à ne pas communiquer à l'EPRG les données de personnes tierces sans leur consentement.

8.9. En vertu du Décret n°2011-219 du 25 février 2011 relatif à la conservation et à la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne, le Client est informé que l'hébergeur d'un site a l'obligation de conserver pendant une durée d'un an à compter du jour de la création des contenus, pour chaque opération contribuant à la création d'un contenu :

- *L'identifiant de la connexion à l'origine de la communication ;*
- *L'identifiant attribué par le système d'information au contenu, objet de l'opération ;*
- *Les types de protocoles utilisés pour la connexion au service et pour le transfert des contenus ;*
- *La nature de l'opération ;*
- *Les date et heure de l'opération ;*
- *L'identifiant utilisé par l'auteur de l'opération lorsque celui-ci l'a fourni.*

8.10. En cas de résiliation du Contrat ou de la fermeture du compte, l'hébergeur doit également conserver durant un an à compter du jour de la résiliation du Contrat ou de la fermeture du compte les informations fournies lors de la souscription d'un contrat (Commande) par le Client ou lors de la création d'un compte, à savoir :

- *Au moment de la création du compte : l'identifiant de cette connexion ;*
- *Les nom et prénom ou la raison sociale ;*
- *Les adresses postales associées ;*
- *Les pseudonymes utilisés ;*
- *Les adresses de courrier électronique ou de compte associées ;*
- *Les numéros de téléphone ;*
- *Le mot de passe ainsi que les données permettant de le vérifier ou de le modifier, dans leur dernière version mise à jour.*

9. Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments de ce Site et le Site lui-même, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, des dessins et modèles et/ou tous autres droits de propriété intellectuelle. Ces éléments sont la propriété exclusive de l'EPRG. L'ensemble de ces droits est réservé pour le monde entier. Le nom et la marque EPRG, les logos, les dessins et modèles, lettres stylisées, marques figuratives, et tous les signes représentés sur ce Site sont et demeureront la propriété exclusive de l'EPRG.

Aucun titre ni droit quelconque sur aucun élément ou logiciel ne sera obtenu par téléchargement ou copie d'éléments de ce Site. Il est formellement interdit au Client de reproduire (à part pour son utilisation personnelle et non commerciale), publier, éditer, transmettre, distribuer, montrer, enlever, supprimer, ajouter à ce Site et aux éléments et logiciels qu'il contient, pas plus que les modifier ou effectuer un quelconque travail en les prenant pour base, ni vendre ou participer à aucune vente en rapport avec ce Site, les éléments de ce Site ni aucun logiciel y afférant. L'EPRG concède au Client une licence non exclusive pour utiliser le Site. Cette licence est strictement personnelle et ne peut en aucun cas être cédée ou transférée à quel que tiers que ce soit. La licence est concédée pour la durée d'utilisation du Site.

Toute utilisation par le Client des dénominations sociales, marques et signes distincts appartenant à l'EPRG est strictement prohibée sauf en cas d'accord exprès et préalable de l'Ecole Privée Rive Gauche.

10. Droit à l'image

Le Client reconnaît qu'il accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale (papier, télédiffusée, Internet et réseaux sociaux) de son image dans le cadre de la communication, de l'information et de la promotion de l'EPRG et des établissements d'enseignement qu'elle gère et notamment la diffusion sur le/les sites de cette entité, ainsi que leur reproduction sur quelque support que ce soit. Le Client cède à l'EPRG, sans contrepartie, les droits d'exploitation (spécialement les droits d'adaptation, de reproduction, de représentation et de diffusion) des photographies. La cession est sans limite de temps.

L'EPRG s'interdit expressément, de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée et à la réputation, d'utiliser les photographies et films objets de la présente pour toute autre exploitation préjudiciable. Le Client renonce expressément à se prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'EPRG ou toute entité gérée directement ou indirectement par elle, qui trouverait son origine dans l'exploitation des photographies, totale ou partielle. Cette cession est réalisée à titre gratuit. Le Client reconnaît être informé du droit de rectifier ou retirer l'autorisation ainsi accordée.

11. Newsletter

En donnant expressément son accord à cette fin par l'acceptation des présentes, le Client accepte que l'EPRG puisse lui faire parvenir, à une fréquence et sous une forme déterminée par le Client, une lettre d'information pouvant contenir des informations relatives à son activité.

12. Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable de son retard ou de sa défaillance dans l'exécution de ses obligations contractuelles si ce retard ou cette défaillance sont dus à la

survenance d'un événement échappant à son contrôle, qui ne pouvait pas être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées. En cas de survenance d'un tel cas de force majeure, l'exécution du présent Contrat sera suspendue jusqu'à disparition, extinction ou cessation du cas de force majeure. Toutefois, si le cas de force majeure perdure au-delà d'un délai de trente (30) jours, les Parties doivent se rapprocher afin de discuter d'une éventuelle modification du Contrat. Les échéances prévues par le présent Contrat seront automatiquement reportées en fonction de la durée du cas de force majeure.

En l'absence d'un accord des Parties dans un délai de trente (30) jours et si le cas de force majeure perdure, chacune des Parties aura le droit de résoudre le présent Contrat de plein droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due par l'une ou l'autre des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre Partie.

13. Droit de rétractation

L'inscrit dispose du délai de rétractation légal en vigueur pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer des pénalités. Lorsqu'un inscrit, ayant confirmé sa candidature sur le site de l'EPRG, souhaite annuler sa candidature il devra tenir compte des conditions suivantes :

13.1. Toute demande d'annulation et de remboursement des frais de candidature doit parvenir à l'École dans le délai légal de rétractation en vigueur par écrit :

- Mail : ecole.rivegauche@orange.fr

13.2. Toute demande d'annulation de candidature qui ne serait pas communiquée par écrit à l'école dans le délai légal de rétractation en vigueur ne pourra pas être prise en compte et ne permettra aucun remboursement des frais de candidature.

. Dans ce cas, l'EPRG adressera sans délai un accusé de réception de la rétraction par courrier. La rétractation peut également se faire par l'intermédiaire d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par e-mail (en reprenant les mentions figurant sur le Formulaire de rétractation susvisé). Toute demande de rétractation qui ne respecterait pas le délai légal ou les formalités de l'alinéa précédent ne sera pas prise en considération.

14. Résiliation

14.1. En cas de manquement d'une des Parties à une de ses obligations essentielles, l'autre Partie pourra, en cas de mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, prononcer la résiliation du Contrat de plein droit sans aucune autre formalité particulière et sans préjudice de toute demande de dommages-intérêts.

14.2. La mise en demeure devra indiquer un délai raisonnable dans lequel la Partie contrevenante devra remédier à l'inexécution ou la mauvaise exécution de l'obligation essentielle objet de la mise en demeure. À peine de nullité, la mise en demeure devra impérativement mentionner la présente clause résolutoire.

15. Loi applicable et attribution de juridiction

15.1. Les présentes CGV sont régies et interprétées conformément au droit français, sans tenir compte des principes de conflits de lois.

15.2. En cas de litige susceptible de survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes ou en relation avec les présentes CGV, le Client et l'EPRG feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à un règlement amiable de leur litige.

15.3. En cas d'échec de cette tentative de règlement amiable, les Parties entendent soumettre le litige à la compétence exclusive des tribunaux compétents en application des règles du code de procédure civile.

Fait à PERPIGNAN, le 1^{ère} Aout 2023

« Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV »

Signature Responsables/Elèves majeurs

Signature Ecole